

Portes ouvertes

6 septembre de 14h à 17h

Initiation pour TOUS



**JUDO CLUB DE
BRESLES**

Allée des Muîtres
60 510 BRESLES

Saison 2025-2026

HORAIRES DES COURS :

(Les inscriptions se feront le jour des portes ouvertes, pré-inscription possible via ce QRcode)

MARDI 9 SEPTEMBRE	18H00-19H00	Judo Enfants (6-7 ans)
MARDI 9 SEPTEMBRE	19h00-20h00	Judo Enfants (8-9 ans)
MERCREDI 10 SEPTEMBRE	17h00-17h45	Eveil Judo (4 ans-5 ans)
MERCREDI 10 SEPTEMBRE	18h00-19h30	Judo Enfants (Benjamins et Minimes)
MERCREDI 27 AOÛT	19h45-21h15	Judo Adultes (Minimes et plus)
JEUDI 11 SEPTEMBRE	17h30-18h15	Eveil Judo (4-5 ans)
JEUDI 11 SEPTEMBRE	18h30-19h30	Judo Enfants (6-9 ans)
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	18h00-18h30	Motricité Jeunes Enfants (dès 18 mois) (20 places)
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	18h30-19h30	Judo Compétition Enfants (jusque minimes)
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	19h30-21h00	Judo Katas/Compétitions/Prépa. Grades (min et +)



COTISATIONS :

(paiement annuel à l'inscription en 3 chèques déposés en octobre, janvier puis avril)

Judo Enfant (-18 ans)	150 € pour la saison 2025-2026 : Licence 46€ + 104 € de cotisations club.
Judo Adulte	165 € pour la saison 2025-2026 : Licence 46€ + 119 € de cotisations club.
Motricité Jeunes Enfants	117 € pour la saison 2025-2026 : Licence 46€ + 71 € de cotisations club.

(Remise à partir de la 3^e cotisation de la même famille)

Pour les mineurs, remplir le questionnaire de santé (téléchargeable sur le site du club). Si une réponse positive, fournir un certificat médical.

Pour les majeurs, fournir un certificat médical ou remplir le questionnaire QS Sport (téléchargeable sur le site du club) si le certificat médical a moins de 3 ans.

Se munir de la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site du club) et du coupon Pass'Sports du Conseil Départemental pour l'inscription (téléchargeable sur le site du Conseil Départemental)

RAPPEL : Pour le bon déroulement des cours, les parents ne sont pas autorisés à rester pendant les séances dans le dojo. Ni montre, ni bijou, ni téléphone, etc.

La présence des parents est uniquement autorisée le jour des compétitions.



Pour un souci de sécurité il est demandé aux parents de reprandre les enfants dans le dojo. AUCUN enfant ne sera autorisé à sortir du dojo sans la présence d'un adulte.



Renseignements :	Président/Professeur	M. Hayer Guillaume	06.71.98.74.90
Et contacts :	Professeur	M. Coulon Sylvain	06.09.35.55.96
	Professeur	M. Fontaine Benoît	06.71.96.44.20

Site : <https://judo-club-de-bresles.kalisport.com/>

Siège social : Mairie de Bresles (60 510) 03.44.07.90.24